

HONORAIRES TRANSACTIONS HABITATION

à compter du 01/10/2020

TRANSACTION

HONORAIRES

Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur

L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES :	TAUX D'HONORAIRES CORRESPONDANT :
Inférieur à 50 000 € inclus	10% TTC avec un minimum de 3 000 €
Compris entre 50 001 € et 100 000 € inclus	9% TTC
Compris entre 100 001 € et 150 000 € inclus	8% TTC
Compris entre 150 001 € et 200 000 € inclus	7% TTC
Compris entre 200 001 € et 250 000 € inclus	6% TTC
Compris entre 250 001 € et 300 000 € inclus	5,5% TTC
Compris entre 300 001 € et 500 000 € inclus	5% TTC
Compris entre 500 001 € et 1 000 000 € inclus	4,5% TTC
Supérieur à 1 000 001 € inclus	4% TTC

Taux de TVA en vigueur 20%

Dans le cadre d'un mandat de recherche, l'acquéreur se verra appliquer un barème similaire à celui du vendeur.